



Surveillant, pion, AED : changement de nom, même conditions.



Notre collègue n'est injustement pas renouvelé cette année. Après 5 ans de bons et loyaux services, à l'issue d'un entretien professionnel élogieux où sa direction a reconnu que son travail était « irréprochable », notre proviseur ne renouvelle pas son contrat et le précarise davantage. Un traitement méprisant ! Pourtant notre travail est essentiel pour la réussite scolaire des élèves : suivi de l'assiduité, accompagnement autour de problématiques spécifiques, lien avec l'équipe pédagogique. Nous allons les chercher à l'infirmerie, écoutons leurs problèmes personnels.

Le proviseur invoque une « règle » exigeant seulement 50 % de contrats CDI en vie scolaire. Cette règle ne renvoie pourtant à rien d'existant au rectorat. En l'appliquant au bout de la 5ème année, le but de la manœuvre est clair : nous empêcher de prétendre à la CDIisation, obligatoire au bout de la 6ème année. Cela nous précarise de fait : quel lycée va accepter de prendre un AED qu'il doit obligatoirement CDIser, sans connaître la qualité de son travail ? Ces méthodes nous mettent en compétition les uns avec les autres pour pouvoir espérer obtenir un des rares postes en CDI, créant une atmosphère anxiogène qui met en péril la santé des personnels et qui met à mal la continuité pédagogique, à laquelle nous sommes attachés. En effet, la réussite scolaire de nos élèves nous tient particulièrement à coeur et il devient difficile de l'accompagner dans des conditions aussi délétères, nous en voulons pour preuve un grand nombre d'arrêts de travail dans notre profession cette année scolaire.

Cette gestion ultra-verticale, quasi managériale, n'est pas propre à Brequigny. Chaque établissement possède ses propres arrangements maisons, souvent illégaux, créant une sorte de roulette russe où les AED ne savent jamais « à quelle sauce » ils seront mangés. Nous avons obtenu par la lutte le droit à la CDIisation en 2022 par la loi Balanant. En cherchant à passer en force, notre proviseur ne s'attaque pas qu'à notre équipe, mais aux acquis de l'ensemble de nos collègues en France. Il faut riposter !

Nous nous déclarons donc en grève jusqu'à satisfaction de nos revendications :

Renouvellement immédiat de notre collègue !

CDIisation garantie pour toutes et tous.

Retour des réunions de Conseil de Vie Scolaire afin de permettre aux personnels de s'exprimer.

Considération pour notre travail essentiel et la création d'une véritable grille indiciaire au niveau national.

Déploiement d'un vrai plan canicule avec report systématique des examens et rénovation et adaptation des passoires thermiques.

AED de Bréquigny en lutte.